

**MICHEL GRENOT.** Il abandonnera la présidence du Port autonome de La Rochelle pour garder celle de Sica Atlantique

## Un mandat de trop



Michel Grenot. Le président de la coopérative Syntéane préside aussi aux destinées de la Sica Atlantique depuis novembre 2007

PHOTO PHILIPPE BAROUD

**P**résident de longue date de la coopérative Syntéane (1), le Saintais Michel Grenot est devenu, depuis deux ans, un personnage incontournable de l'univers portuaire rochelais. Il préside, en effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le conseil d'administration du Port autonome de La Pallice-La Rochelle (2). En novembre 2007, Michel Grenot a été porté, également, à la présidence de la Sica Atlantique dont les immenses silos permettent l'expédition, par voie maritime, des céréales récoltées en Poitou-Charentes et au-delà de la région.

Or ces deux mandats présidentiels – port autonome et Sica Atlantique – sont incompatibles. Jeudi 31 janvier, lors du prochain conseil d'administration du port de La Pallice, Michel Grenot va donc démissionner de ses fonctions de président du port autonome. Il explique pourquoi à « Sud Ouest » :

► **« Sud Ouest ».** Le directeur du port autonome de La Rochelle, Laurent Martens, a parlé d'une solution qui sera présentée au prochain conseil d'administration du port, le 31 janvier. S'agit-il de votre démission de la présidence de ce conseil ?

Michel Grenot. La situation est claire, ma décision est prise. Pour le 31 janvier, ma démission du poste de président du port autonome sera présentée. Je l'adresserai au secrétariat d'État aux Transports et au préfet de Charente-Maritime, afin que le commissaire du gouvernement puisse l'annoncer.

Je le fais à regret. Mais vu l'implication de la Sica Atlantique dans le futur développement du port (NDLR, avec l'unité de biocarburants et l'exploitation de l'anse Saint-Marc, en partenariat avec le groupe Kuhn), je comprends bien le texte pénal

qui dit, qu'à partir du moment où on est personnellement engagé dans une entreprise, on ne peut pas diriger un port autonome.

Même si ceux qui me connaissent un peu savent que je ne serais jamais intervenu dans une décision qui m'est favorable en jouant sur la confusion des casquettes.

► **Pourquoi n'avoir pas, plutôt, abandonné la présidence de la Sica Atlantique ?**

Je suis issu du monde agricole et je suis aujourd'hui le représentant des agriculteurs élus d'une coopérative, Syntéane, qui est le plus gros apporteur de la Sica Atlantique. Mes collègues administrateurs de Sica, représentants des autres coopératives, m'avaient fortement sollicité pour que je prenne la présidence de la Sica Atlantique fin 2007.

Je ne pouvais pas refuser, étant donné que c'est un peu l'aboutissement de ce qui, dans ma vie professionnelle, m'a conduit aux responsabilités. Mais j'ai apprécié ce monde maritime que j'ai découvert durant deux ans.

► **Comment se fait-il que vous n'avez pas anticipé cette situation au moment de votre prise de responsabilités à la Sica Atlantique ?**

Je commençais à craindre les situations délicates où, abordant, en conseil d'administration du port, les dossiers Sica, je serais sorti de la salle. Mais je pensais que l'on aurait pu résoudre cela sur ma capacité à être intègre. Encore une fois, les textes ne le permettent pas.

► **Il se dit que le secrétariat d'État aux Transports a recherché une solution pour contourner l'obstacle...**

C'est vrai. Une solution a été recherchée. Sans citer de nom. Et la réponse est revenue. Négative.

► **Comment votre succession à la présidence du Port autonome de La Rochelle va-t-elle s'organiser ?**

Il y aura une période d'intérim, jusqu'à une prochaine élection convoquée par le préfet et qui devrait avoir lieu dans les prochains mois. La présidence reviendra alors à une personnalité qualifiée. Et c'est l'actuel vice-président, Yves Thomas (NDLR, courtier et ancien commandant à la compagnie Delmas) qui assumera la période d'intérim.

► **Quel bilan tirez-vous de ces deux années de présidence ?**

J'ai vu la capacité du port autonome à rassembler les deux structures, Chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle et Direction départementale de l'Équipement. Je m'attendais à des perturbations plus importantes que celles que nous avons rencontrées. Jean Brusa et Claude Petit, dirigeants de la CCI à l'époque, ont rapidement apporté leur caution sur notre projet de construction. Le port est devenu un grand port, bénéficiant d'une certaine reconnaissance.

► **Quels enjeux, à présent, pour le port rochelais ?**

Le développement. L'étape très favorable, c'est la mise à disposition de l'anse Saint-Marc en 2009-2010. Elle verra arriver de nouveaux trafics, pour 1,2 à 1,5 million de tonnes. C'est un challenge à réussir.

Alors, on ne parlera plus du « plus petit port autonome de France ». Notre tonnage sera supérieur à celui de Bordeaux.

(1) Michel Grenot préside la coopérative agricole de Saintes depuis 1986. Celle-ci a changé de nom pour devenir Océane puis, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, Syntéane.

(2) Le port de La Pallice est devenu port autonome à cette date du 1<sup>er</sup> janvier 2006.